

M A I R I E D E



## DELIBERATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2011

**Compte-rendu affiché le :** 7 octobre 2011

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 14 octobre 2011

**N° 11-09-04**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 30 septembre 2011

**OBJET :**

**Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance :** 29

**Secrétaire de séance :** Julien GOUTAGNY

**Membres présents à la séance :** Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Frédéric PAILLAS – Mireille PAULET.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**  
Odile CLAVIERES à Muriel ORIOL – Geneviève NIGAY à Frédéric PAILLAS – Alain RENAUDIER à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.

**Membres absents excusés :**  
Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-04



OBJET DE LA DELIBERATION :

**RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Dans le cadre de sa délégation de compétence pour le service public d'assainissement non collectif, le SIMA Coise (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et du Furan) a adressé le rapport annuel relatif à l'exercice 2010 en vue de sa présentation au Conseil Municipal et de sa mise à disposition du public.

Ce rapport expose l'organisation du service, les indicateurs techniques, financiers et les performances du service.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, année 2010, et charge M. Le Maire d'en assurer la mise à disposition auprès du public par son dépôt à l'accueil de la mairie.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 13 octobre 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-04